

Pour une politique ambitieuse du logement face à une crise sans précédent

Depuis bientôt une décennie, le public étudiant ne cesse d'augmenter dans notre pays. Cependant les politiques publiques n'ont pas su adapter le parc du logement étudiant à cette augmentation. Les gouvernements successifs, sourds à l'appel des organisations syndicales et estudiantines ont continué une politique de rénovation qui supprimait des logements en augmentant la taille de ces derniers. Certes cette augmentation répond à un nouveau besoin des étudiant·e·s de vivre dans des espaces plus grands. Cependant, un problème demeure, le nombre de logements baisse mécaniquement. L'état n'a alors pas su donner les moyens au réseaux des œuvres de mener une politique ambitieuse de construction de logement dans toute la France.

Résultats, alors que le gouvernement avait annoncé un plan de construction de 60 000 logements avant la fin du quinquennat précédent, force est de constater que l'objectif n'est pas atteint. En effet, le CNOUS comptabilise seulement 10 723 nouveaux logements entre 2017 et 2021. Il est essentiel d'ajouter que seulement 6% des étudiant·e·s ont la chance de pouvoir accéder à un logement CROUS.

La situation est donc alarmante dans une période où la loi Evin vient d'être supprimée et où aucun dispositif ne l'a remplacé. C'est donc une crise du logement qui se prépare principalement sur les public les plus pauvres, dont les étudiant·e·s.

De plus, l'augmentation des charges obligée par le gouvernement est une mesure de plus pour précariser la jeunesse. Dans certains CROUS de France l'augmentation représente un chiffre énorme. Et même lorsque l'augmentation peut sembler modeste, rappelons que seul·e·s les étudiant·e·s les plus pauvres accèdent aux logements CROUS en France et que même 4 euros d'augmentation c'est 4 repas CROUS à 1 euros en moins.

Enfin, le gouvernement a décidé de réquisitionner des logements pour les JO. Loin d'être anodine, cette demande montre que nous sommes la variable d'ajustement, celle qui peut être traînée et changée de place à la guise d'un Etat qui ne sait rien de la précarité.

Par ailleurs, la majorité des logements construits pour les athlètes doivent, après les JO, revenir aux CROUS d'Île de France afin de renforcer le parc locatif du réseau des œuvres.

Le Conseil d'Administration du CNOUS affirme donc que

- Les 60 000 logements doivent être construits sur le territoire français d'ici la fin du quinquennat
- Qu'un plan ambitieux pour le logement doit être construit et voté sur les dix prochaines années post-quinquennat comprenant les réhabilitations, les constructions et l'adaptation au dérèglement climatique
- Que les loyers ET les charges doivent être geler et que l'état doit prendre sa responsabilité pour compenser le manque à gagner du réseaux des oeuvres